



CAATFA

DIVISION DU
PERSONNEL
SCOLAIRE



INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL SCOLAIRE DES CAAT

« **La dernière** » n'est peut-être pas la dernière ...

Voyons leur vraie meilleure offre

Voter pour rejeter une offre contractuelle n'a rien de nouveau. On rejette une offre dans presque chaque ronde de négociations ... mais habituellement une seule fois. Dans le passé, l'offre a toujours été améliorée après le vote de rejet.

Est-ce que l'offre sera améliorée ? Nous disons que oui. L'équipe de négociation croit que le Conseil n'a pas encore déposé sa meilleure offre.

Dans le cadre des négociations, c'est une tactique normale pour les parties de dire qu'elles ont donné tout ce qu'elles pouvaient donner. Il est fréquent que l'on rejette la prise de position adverse. Pour le Conseil et le syndicat il est pratique courante de s'échanger à plusieurs reprises diverses prises de position avant qu'une entente soit conclue.

Cette offre de l'employeur n'a rien de différent des autres offres qui avaient été rejetées dans le passé. Elle contient *un peu* d'argent, quelques améliorations négociées, mais aussi d'**importantes** concessions, et il lui manque de **gros** éléments.

Le 10 février, dites aux collègues qu'ils PEUVENT faire mieux.

Votez pour rejeter l'offre de l'employeur.

DISTRIBUTION AUTORISÉE PAR TED MONTGOMERY, PRÉSIDENT, ET WARREN (SMOKEY) THOMAS, PRÉSIDENT DU SEFPO